

La concertation territoriale au service du développement local



Une dynamique collective à l'échelle du Sud de l'Aisne

PETR – UCCSA

Ferme Ru Chailly - 02650 FOSSOY

Conseil de Développement Territorial

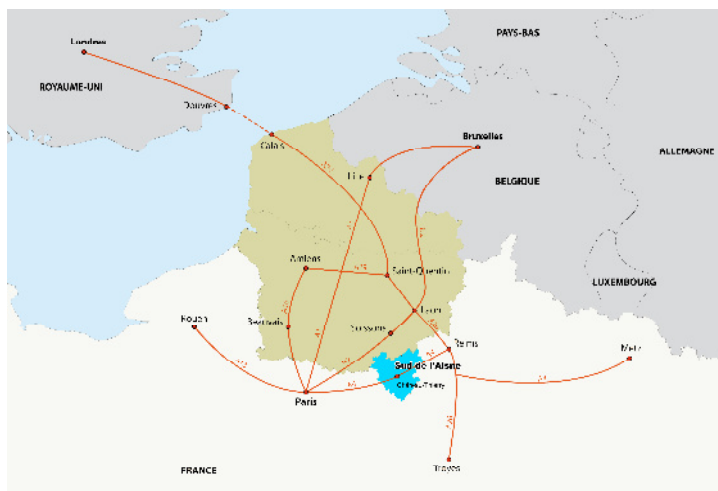
Président : M. Michel Baroux

Réfèrent projet : Mme. Patricia BAZOLI

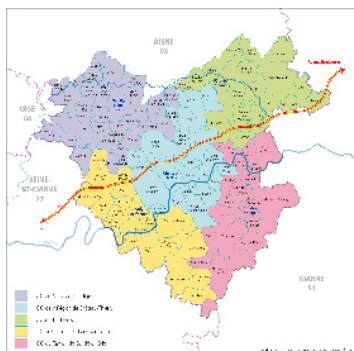
Email : codev@uccsa.fr

Téléphone : 03 23 71 68 60

Site internet : www.uccsa.fr



Le Territoire du Sud de l'Aisne



Le territoire du PETR- UCCSA (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural - Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne) compte actuellement 120 communes réparties dans 5 Communautés de communes regroupant environ 75 000 habitants. La structure accompagne ses EPCI constitutives en s'appuyant sur un bassin de vie organisé autour des axes de communication (gare, autoroute), et de ses services.

Dans la volonté d'associer les habitants aux décisions, le PETR-UCCSA s'est doté d'un **Conseil de Développement Territorial**. Il est une instance consultative de débats et d'échanges qui réunit des représentants de la société civile sur des sujets liés à la vie et l'avenir du territoire.

Stratégie territoriale

Le territoire du Sud de l'Aisne (PETR-UCCSA) **en appui de son Conseil de Développement Territorial** s'est engagé depuis quelques années dans une politique volontariste de **développement durable** du bâtiment et de l'habitat sain, et s'inscrit dans une démarche forte d'économie circulaire, sociale et solidaire en favorisant les voies de développement de la filière forêt-bois de son territoire ainsi que la valorisation des déchets.

Le **Conseil de Développement Territorial** a un rôle de facilitateur. Il est force de proposition au service du développement local. Il dresse un état des lieux du territoire concernant ses caractéristiques socio-économiques et environnementales à prendre en compte dans le cadre de chaque projet. Son rôle est au centre de toute la concertation : il présente les porteurs de projets aux acteurs locaux intéressés. Il accompagne la structuration financière, en appui aux professionnels, et il apporte son éclairage sur les aspects environnementaux ainsi que les obligations réglementaires des collectivités. Le regroupement de tous ces acteurs permet de créer un collectif pour travailler sur des projets communs innovants.

Le Conseil de Développement Territorial, à travers ses groupes projets, a permis cette concertation entre les acteurs et les différentes personnes concernées depuis plus de 7 ans. Cette démarche collective met désormais en avant de nouvelles voies de développement pour **co-construire l'avenir**.

Le PETR - UCCSA et son **Conseil de Développement Territorial** ont notamment répondu à plusieurs Appels à Projets ou Appels à Manifestation d'Intérêt :

1. **TEPcv** : l'appel à projets national Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPcv) pour lequel l'UCCSA a été retenue en tant que TEPcv et a ainsi pu subventionner 13 projets relatifs à la transition énergétique ;
2. **LEADER** : le territoire a été retenu pour le programme 2014-2020, afin de développer des projets innovants en milieu rural.

De nombreux acteurs locaux œuvrent dans ce sens sur le territoire et participent aux travaux du **Conseil de Développement Territorial** du PETR – UCCSA.



Les associations Au Bas de l'Aisne® (recyclage) et **Globe 21** (forêt/bois), contribuent au développement économique pour une meilleure structuration de la filière locale en lien avec tous les partenaires locaux et régionaux.

L'association locale **Globe 21**, soutenue par une aide financière Européenne LEADER, par les collectivités locales et par la Région, a finalisé en 2014 une étude locale sur filière forêt/bois dans le Sud de l'Aisne. En effet, une rencontre a eu lieu à l'UCCSA le 20 février 2015 afin de présenter les résultats de l'étude à l'échelle du PETR du Sud de l'Aisne. Une nouvelle association nommée « Hêtre Charmé » a ainsi vu le jour suite à ces travaux.

Une réelle dynamique collective est née avec une nouvelle structure associative nommée : « Les Amis du Codev » qui facilitera la mise en œuvre des actions proposées par le **Conseil de Développement Territorial** à la gouvernance du territoire.

Les actions déjà engagées

Suite au **séminaire Transition énergétique labellisé**, organisé par le **Conseil de Développement Territorial**, à travers sa commission Développement économique, à **Fossoy en 2013**, les différents acteurs ont reconnu la nécessité de mettre en place une réflexion sur une nouvelle manière d'aborder les questions énergétiques. Il a permis d'amorcer une démarche vers la sobriété, l'efficacité et le développement des énergies renouvelables, ainsi que leurs applications dans le bâtiment, les transports et l'industrie.

L'association Globe21 (groupement local pour le bâtiment écologique du 21ème siècle) a pour vocation de conseiller les particuliers et les maîtres d'ouvrages publics et privés dans tous travaux d'éco-construction et d'éco-rénovation. Globe21 accompagne les entreprises, les maîtres d'ouvrages et les maîtres d'œuvre pour les projets de rénovation thermique, l'utilisation d'éco-matériaux, les énergies renouvelables, les isolants écologiques, les techniques de restauration du patrimoine... (www.globe21.net)

L'association Hêtre Charmé : il s'agit d'un réseau qui regroupe aussi bien des personnes physiques que des structures morales publiques et privées, toutes ancrées dans l'économie sociale et solidaire. Hêtre Charmé souhaite développer et promouvoir la conception, la fabrication et, la commercialisation de mobilier et autres éléments en bois local. Composé de plusieurs artisans et de concepteurs, l'association propose de réunir des entreprises locales et d'autres associations basées sur les mêmes valeurs afin de structurer collectivement des actions. Cette démarche apporte une offre de services mutualisables. (www.hetrecharme.fr)



Le Fab'lab « laboratoire de fabrication » est un lieu qui met à disposition du public toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception, la réalisation d'objets et/ou pour leur réparation. Il s'adresse à tous ceux qui souhaiteraient passer :

- de la phase de concept à celle de prototypage,
- de la phase de prototypage à celle de mise au point,
- de la phase de mise au point à celle de déploiement.

Il regroupe différents publics, de tous âges et d'horizons professionnels variés. C'est un lieu de création collaborative et d'échanges qui permet de fabriquer des objets uniques (objets décoratifs, objets de



remplacement, prothèses, orthèses, outils), et/ou de transformer et de redonner vie à un objet réparé. (<https://www.facebook.com/fablab.chateau.thierry>)

L'association Au Bas de l'Aisne® s'est donnée pour objet la création d'une Ressourcerie-Recyclerie dans le Sud de l'Aisne. L'association et le **Conseil de Développement Territorial** en collaboration avec un cabinet conseil ont réalisé une étude de faisabilité en 2014, à l'échelle de quatre communautés de Communes du Sud de l'Aisne (CCRCT, 4CB, C4, CCT). Ces travaux ont mis en évidence un important gisement d'objets apportés en déchetterie (410 tonnes par an) et qui pourraient être réemployés, soit en l'état (210 tonnes), soit après réparation (200 tonnes). L'activité de collecte, tri, stockage et remise en vente de ces objets permet de fournir de l'activité pour 12 personnes en insertion pour la première année, en se concentrant uniquement sur les objets qui ne nécessitent pas de réparation. L'association a été soutenue financièrement par le FREME (ADEME/Région), par le Département (pour la sensibilisation) et les collectivités pour la réalisation de cette étude. (<https://www.facebook.com/aubasdelaisne/>)

L'association NApéeZ®, installée sur le territoire depuis janvier 2015, réalise actuellement, en lien avec le **Conseil de Développement Territorial**, un diagnostic dans le cadre d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'un service de location et de lavage de couches réutilisables sur le Sud de l'Aisne. A partir de l'ensemble de ces réflexions et des travaux actuellement menés, les contours d'un scénario se dessinent et pourront être précisés en phase 2 dans le cadre de l'étude technico-économique du projet.

Un partenariat entre AgroParisTech, la commission II du **Conseil de Développement Territorial**, en lien avec le PETR, et la Chambre d'Agriculture de l'Aisne, a abouti à la réalisation d'une démarche d'audit patrimonial sur le territoire. Cette démarche a montré un accord de toutes les personnes concernées (acteurs, partenaires...) autour de quatre thèmes :

1. La circulation et l'accueil dans les territoires ruraux ;
2. L'alimentation locale dans le Sud de l'Aisne ;
3. La promotion de la culture et du patrimoine de nos territoires ;
4. La nature et le paysage du territoire.

L'appel à projets « Art de vivre à la française »

Le territoire du Sud de l'Aisne conduit le développement touristique basé sur la grande variété des paysages et des espaces naturels (et leur biodiversité remarquable) et sur un fort ancrage culturel. La Maison du Tourisme avec de nombreux acteurs locaux (associations et prestataires privés) font découvrir ces diverses richesses aux visiteurs déjà nombreux.

C'est pourquoi, le **Conseil de Développement Territorial** avec sa commission III accompagne les porteurs de projets. C'est dans cet esprit que le **Conseil de Développement Territorial** a lancé un appel à projets qui vise à favoriser le rayonnement et l'attractivité du Sud de l'Aisne tout en valorisant l'identité de notre ruralité et l'intelligence collective à travers le prisme de « l'ART de VIVRE ».

Dans ce cadre, le **Conseil** a rassemblé plus de 50 porteurs de projets. Cette démarche est innovante, elle s'inscrit aujourd'hui à l'échelle de l'Aisne, et à l'échelle régionale (Des Hauts de France) et contribue à la mise en place d'un fonds territorial afin d'accompagner financièrement les porteurs de projets développant une nouvelle dynamique qui va favoriser de nouveaux moyens tels que les financements participatifs.



Les objectifs de la concertation

La première étape est de mettre en place une réelle coopération économique tout en mutualisant le maximum de compétences avec les acteurs concernés par filière : tourisme, forêt/bois, déchets.

Cette dynamique permet notamment aux acteurs locaux de se recentrer sur leur cœur de métier tout en leur proposant un accompagnement administratif, juridique, technique qui favorise déjà la création d'emplois. Cela impliquera de conduire ensemble la mise en œuvre de nouvelles actions favorisant avant tout une économie circulaire, sociale et solidaire, véritable priorité pour notre territoire.

Le but est de fédérer et de mettre en réseau les acteurs locaux afin de mutualiser les actions tout en luttant contre le gaspillage.

Chaque projet est soutenu financièrement par des co-finaceurs Publics/privés : (Etat, Conseil Régional, ADEME, Conseil Départemental, Caisses des Dépôts, Caisse d'allocations Familiales, Fondations, Communautés de communes, Fonds Européens, BEI, BPI France,...), ainsi que des partenariats en fonction des thématiques.

Facteurs clés de la réussite du projet

La concertation est un pilier essentiel pour cette dynamique collective à l'échelle d'un territoire : l'implication des collectivités dans la mise en œuvre des projets est une composante essentielle à la réussite de toutes ces actions à développer.

L'actualité laisse transparaître une nette obligation de mutualisation pour renforcer les actions dans tous les territoires, et plus encore dans les territoires ruraux.

La communication, la sensibilisation ainsi que l'animation seront déterminants pour l'effet d'entraînement du projet sur la population.

Le défi de demain

Une dimension territoriale est adaptée à l'exercice d'une démocratie efficace au regard des moyens économiques et financiers actuels. Le meilleur niveau pour construire un projet local de développement équitable, durable et démocratique prenant en compte la gestion des grands équilibres entre les espaces d'activités économiques, résidentiels, naturels, de loisirs, sociaux, culturels. **Le Conseil de Développement Territorial** est le lien entre la société civile et les institutions, ainsi que le liant indispensable pour un développement territorial aux côtés des politiques publiques.

Actions connexes

Coopération avec l'Alsace pour la structuration d'un cluster fédérant les acteurs de la filière « forêts - bois »
Mise en place d'un pôle de coopération économique à l'échelle territoriale en lien avec la Région des Hauts de France.

Infra territorial

La loi NOTRe nous affecte une nouvelle gouvernance régionale et intercommunale qui nous oblige à adapter la nôtre.

Impact de la démarche sur le territoire ?

Une dynamique collective qui renforce la mise en commun des moyens.

L'originalité de la démarche selon vous ?

La démarche d'équilibre entre démocratie participative et la démocratie représentative permet de renforcer l'implication de la société civile dans les décisions d'avenir du territoire.



La concertation territoriale au service du développement local



Une dynamique collective à l'échelle du Sud de l'Aisne

PETR – UCCSA

Ferme Ru Chailly - 02650 FOSSOY

Conseil de Développement Territorial

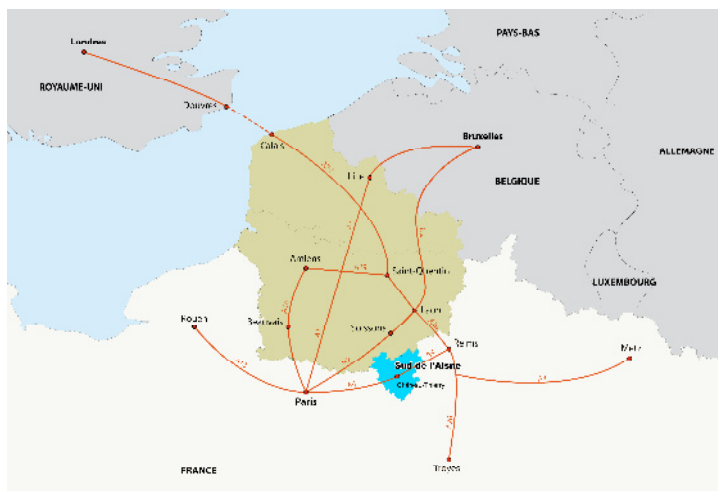
Président : M. Michel Baroux

Réfèrent projet : Mme. Patricia BAZOLI

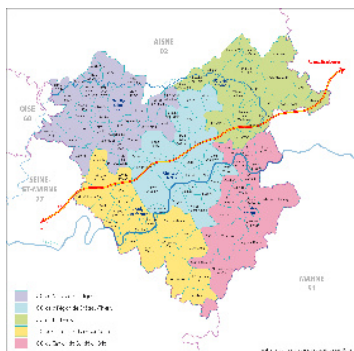
Email : codev@uccsa.fr

Téléphone : 03 23 71 68 60

Site internet : www.uccsa.fr



Le Territoire du Sud de l'Aisne



Le territoire du PETR- UCCSA (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural - Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne) compte actuellement 120 communes réparties dans 5 Communautés de communes regroupant environ 75 000 habitants. La structure accompagne ses EPCI constitutives en s'appuyant sur un bassin de vie organisé autour des axes de communication (gare, autoroute), et de ses services.

Dans la volonté d'associer les habitants aux décisions, le PETR-UCCSA s'est doté d'un **Conseil de Développement Territorial**. Il est une instance consultative de débats et d'échanges qui réunit des représentants de la société civile sur des sujets liés à la vie et l'avenir du territoire.

Stratégie territoriale

Le territoire du Sud de l'Aisne (PETR-UCCSA) **en appui de son Conseil de Développement Territorial** s'est engagé depuis quelques années dans une politique volontariste de **développement durable** du bâtiment et de l'habitat sain, et s'inscrit dans une démarche forte d'économie circulaire, sociale et solidaire en favorisant les voies de développement de la filière forêt-bois de son territoire ainsi que la valorisation des déchets.

Le **Conseil de Développement Territorial** a un rôle de facilitateur. Il est force de proposition au service du développement local. Il dresse un état des lieux du territoire concernant ses caractéristiques socio-économiques et environnementales à prendre en compte dans le cadre de chaque projet. Son rôle est au centre de toute la concertation : il présente les porteurs de projets aux acteurs locaux intéressés. Il accompagne la structuration financière, en appui aux professionnels, et il apporte son éclairage sur les aspects environnementaux ainsi que les obligations réglementaires des collectivités. Le regroupement de tous ces acteurs permet de créer un collectif pour travailler sur des projets communs innovants.

Le Conseil de Développement Territorial, à travers ses groupes projets, a permis cette concertation entre les acteurs et les différentes personnes concernées depuis plus de 7 ans. Cette démarche collective met désormais en avant de nouvelles voies de développement pour **co-construire l'avenir**.

Le PETR - UCCSA et son **Conseil de Développement Territorial** ont notamment répondu à plusieurs Appels à Projets ou Appels à Manifestation d'Intérêt :

1. **TEPcv** : l'appel à projets national Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPcv) pour lequel l'UCCSA a été retenue en tant que TEPcv et a ainsi pu subventionner 13 projets relatifs à la transition énergétique ;
2. **LEADER** : le territoire a été retenu pour le programme 2014-2020, afin de développer des projets innovants en milieu rural.

De nombreux acteurs locaux œuvrent dans ce sens sur le territoire et participent aux travaux du **Conseil de Développement Territorial** du PETR – UCCSA.



Les associations Au Bas de l'Aisne® (recyclage) et **Globe 21** (forêt/bois), contribuent au développement économique pour une meilleure structuration de la filière locale en lien avec tous les partenaires locaux et régionaux.

L'association locale **Globe 21**, soutenue par une aide financière Européenne LEADER, par les collectivités locales et par la Région, a finalisé en 2014 une étude locale sur filière forêt/bois dans le Sud de l'Aisne. En effet, une rencontre a eu lieu à l'UCCSA le 20 février 2015 afin de présenter les résultats de l'étude à l'échelle du PETR du Sud de l'Aisne. Une nouvelle association nommée « Hêtre Charmé » a ainsi vu le jour suite à ces travaux.

Une réelle dynamique collective est née avec une nouvelle structure associative nommée : « Les Amis du Codev » qui facilitera la mise en œuvre des actions proposées par le **Conseil de Développement Territorial** à la gouvernance du territoire.

Les actions déjà engagées

Suite au **séminaire Transition énergétique labellisé**, organisé par le **Conseil de Développement Territorial**, à travers sa commission Développement économique, à **Fossoy en 2013**, les différents acteurs ont reconnu la nécessité de mettre en place une réflexion sur une nouvelle manière d'aborder les questions énergétiques. Il a permis d'amorcer une démarche vers la sobriété, l'efficacité et le développement des énergies renouvelables, ainsi que leurs applications dans le bâtiment, les transports et l'industrie.

L'association Globe21 (groupement local pour le bâtiment écologique du 21ème siècle) a pour vocation de conseiller les particuliers et les maîtres d'ouvrages publics et privés dans tous travaux d'éco-construction et d'éco-rénovation. Globe21 accompagne les entreprises, les maîtres d'ouvrages et les maîtres d'œuvre pour les projets de rénovation thermique, l'utilisation d'éco-matériaux, les énergies renouvelables, les isolants écologiques, les techniques de restauration du patrimoine... (www.globe21.net)

L'association Hêtre Charmé : il s'agit d'un réseau qui regroupe aussi bien des personnes physiques que des structures morales publiques et privées, toutes ancrées dans l'économie sociale et solidaire. Hêtre Charmé souhaite développer et promouvoir la conception, la fabrication et, la commercialisation de mobilier et autres éléments en bois local. Composé de plusieurs artisans et de concepteurs, l'association propose de réunir des entreprises locales et d'autres associations basées sur les mêmes valeurs afin de structurer collectivement des actions. Cette démarche apporte une offre de services mutualisables. (www.hetrecharme.fr)



Le Fab'lab « laboratoire de fabrication » est un lieu qui met à disposition du public toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception, la réalisation d'objets et/ou pour leur réparation. Il s'adresse à tous ceux qui souhaiteraient passer :

- de la phase de concept à celle de prototypage,
- de la phase de prototypage à celle de mise au point,
- de la phase de mise au point à celle de déploiement.

Il regroupe différents publics, de tous âges et d'horizons professionnels variés. C'est un lieu de création collaborative et d'échanges qui permet de fabriquer des objets uniques (objets décoratifs, objets de



remplacement, prothèses, orthèses, outils), et/ou de transformer et de redonner vie à un objet réparé. (<https://www.facebook.com/fablab.chateau.thierry>)

L'association Au Bas de l'Aisne® s'est donnée pour objet la création d'une Ressourcerie-Recyclerie dans le Sud de l'Aisne. L'association et le **Conseil de Développement Territorial** en collaboration avec un cabinet conseil ont réalisé une étude de faisabilité en 2014, à l'échelle de quatre communautés de Communes du Sud de l'Aisne (CCRCT, 4CB, C4, CCT). Ces travaux ont mis en évidence un important gisement d'objets apportés en déchetterie (410 tonnes par an) et qui pourraient être réemployés, soit en l'état (210 tonnes), soit après réparation (200 tonnes). L'activité de collecte, tri, stockage et remise en vente de ces objets permet de fournir de l'activité pour 12 personnes en insertion pour la première année, en se concentrant uniquement sur les objets qui ne nécessitent pas de réparation. L'association a été soutenue financièrement par le FREME (ADEME/Région), par le Département (pour la sensibilisation) et les collectivités pour la réalisation de cette étude. (<https://www.facebook.com/aubasdelaisne/>)

L'association NApéeZ®, installée sur le territoire depuis janvier 2015, réalise actuellement, en lien avec le **Conseil de Développement Territorial**, un diagnostic dans le cadre d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'un service de location et de lavage de couches réutilisables sur le Sud de l'Aisne. A partir de l'ensemble de ces réflexions et des travaux actuellement menés, les contours d'un scénario se dessinent et pourront être précisés en phase 2 dans le cadre de l'étude technico-économique du projet.

Un partenariat entre AgroParisTech, la commission II du **Conseil de Développement Territorial**, en lien avec le PETR, et la Chambre d'Agriculture de l'Aisne, a abouti à la réalisation d'une démarche d'audit patrimonial sur le territoire. Cette démarche a montré un accord de toutes les personnes concernées (acteurs, partenaires...) autour de quatre thèmes :

1. La circulation et l'accueil dans les territoires ruraux ;
2. L'alimentation locale dans le Sud de l'Aisne ;
3. La promotion de la culture et du patrimoine de nos territoires ;
4. La nature et le paysage du territoire.

L'appel à projets « Art de vivre à la française »

Le territoire du Sud de l'Aisne conduit le développement touristique basé sur la grande variété des paysages et des espaces naturels (et leur biodiversité remarquable) et sur un fort ancrage culturel. La Maison du Tourisme avec de nombreux acteurs locaux (associations et prestataires privés) font découvrir ces diverses richesses aux visiteurs déjà nombreux.

C'est pourquoi, le **Conseil de Développement Territorial** avec sa commission III accompagne les porteurs de projets. C'est dans cet esprit que le **Conseil de Développement Territorial** a lancé un appel à projets qui vise à favoriser le rayonnement et l'attractivité du Sud de l'Aisne tout en valorisant l'identité de notre ruralité et l'intelligence collective à travers le prisme de « l'ART de VIVRE ».

Dans ce cadre, le **Conseil** a rassemblé plus de 50 porteurs de projets. Cette démarche est innovante, elle s'inscrit aujourd'hui à l'échelle de l'Aisne, et à l'échelle régionale (Des Hauts de France) et contribue à la mise en place d'un fonds territorial afin d'accompagner financièrement les porteurs de projets développant une nouvelle dynamique qui va favoriser de nouveaux moyens tels que les financements participatifs.



Les objectifs de la concertation

La première étape est de mettre en place une réelle coopération économique tout en mutualisant le maximum de compétences avec les acteurs concernés par filière : tourisme, forêt/bois, déchets.

Cette dynamique permet notamment aux acteurs locaux de se recentrer sur leur cœur de métier tout en leur proposant un accompagnement administratif, juridique, technique qui favorise déjà la création d'emplois. Cela impliquera de conduire ensemble la mise en œuvre de nouvelles actions favorisant avant tout une économie circulaire, sociale et solidaire, véritable priorité pour notre territoire.

Le but est de fédérer et de mettre en réseau les acteurs locaux afin de mutualiser les actions tout en luttant contre le gaspillage.

Chaque projet est soutenu financièrement par des co-finaceurs Publics/privés : (Etat, Conseil Régional, ADEME, Conseil Départemental, Caisses des Dépôts, Caisse d'allocations Familiales, Fondations, Communautés de communes, Fonds Européens, BEI, BPI France,...), ainsi que des partenariats en fonction des thématiques.

Facteurs clés de la réussite du projet

La concertation est un pilier essentiel pour cette dynamique collective à l'échelle d'un territoire : l'implication des collectivités dans la mise en œuvre des projets est une composante essentielle à la réussite de toutes ces actions à développer.

L'actualité laisse transparaître une nette obligation de mutualisation pour renforcer les actions dans tous les territoires, et plus encore dans les territoires ruraux.

La communication, la sensibilisation ainsi que l'animation seront déterminants pour l'effet d'entraînement du projet sur la population.

Le défi de demain

Une dimension territoriale est adaptée à l'exercice d'une démocratie efficace au regard des moyens économiques et financiers actuels. Le meilleur niveau pour construire un projet local de développement équitable, durable et démocratique prenant en compte la gestion des grands équilibres entre les espaces d'activités économiques, résidentiels, naturels, de loisirs, sociaux, culturels. **Le Conseil de Développement Territorial** est le lien entre la société civile et les institutions, ainsi que le liant indispensable pour un développement territorial aux côtés des politiques publiques.

Actions connexes

Coopération avec l'Alsace pour la structuration d'un cluster fédérant les acteurs de la filière « forêts - bois »
Mise en place d'un pôle de coopération économique à l'échelle territoriale en lien avec la Région des Hauts de France.

Infra territorial

La loi NOTRe nous affecte une nouvelle gouvernance régionale et intercommunale qui nous oblige à adapter la nôtre.

Impact de la démarche sur le territoire ?

Une dynamique collective qui renforce la mise en commun des moyens.

L'originalité de la démarche selon vous ?

La démarche d'équilibre entre démocratie participative et la démocratie représentative permet de renforcer l'implication de la société civile dans les décisions d'avenir du territoire.

